

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/05/2019 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Infirmier de salle de surveillance post-interventionnelle (SSPI)
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : S/CHAP. : 962.02 PROGRAMME RH : 970.01 CODE POSTE : 9793 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Subdivision santé des îles Sous-le-vent - Hôpital d'Uturoa, Raiatea
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous la responsabilité du cadre de santé et le praticien hospitalier en anesthésie-réanimation, en étroite collaboration avec l'infirmier anesthésiste, l'infirmier procède à l'ouverture de la salle de surveillance post-interventionnelle (SSPI). Il accueille le patient en postopératoire immédiat et assure la surveillance clinique et para-clinique. Il participe à la gestion de la douleur et de l'urgence.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES :
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le cadre de santé du bloc opératoire et le praticien hospitalier spécialisé en anesthésie-réanimation
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Equipement médico-technique spécifiques SSPI ; - Poste informatique.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Horaires en journée continue de 7h30-15h30 du lundi au jeudi et 7h30-14h30 le vendredi ; - Repas à prendre à la cafétéria de l'hôpital ou au bloc opératoire, en fonction de la charge du travail (pause-déjeuner 30 mn) ; - Congés annuels à programmer 1 mois à l'avance en concertation avec l'ensemble de l'équipe, et à épuiser avant le 31 mars N+1.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Préparer la SSPI ; - Vérifier le matériel de surveillance et de suppléance de la SSPI et signer la check-list, contresigné par le médecin anesthésiste ; - Accueillir, installer le patient dans le respect de sa personne ; - Prendre connaissance des transmissions orales et écrites ; - Surveiller le patient de manière constante et adaptée à son état au plan clinique, para-clinique, selon le type d'anesthésie, de chirurgie, du terrain ; - Informer le médecin anesthésie ou l'infirmier anesthésiste de l'évolution de l'état médical du patient ; - Assister le médecin anesthésiste ou l'infirmier anesthésiste dans la réalisation de certains actes médicaux ; - Prodiguer des soins d'hygiène et de confort (pansements, nursing...) ; - Informer, rassurer, situer le patient dans l'espace et le temps ; - Assurer les transmissions orales et écrites permettant une continuité des soins et une prise en

	<p>charge de qualité lors de la sortie autorisée du patient, par le médecin anesthésiste ou l'infirmier anesthésiste de la SSPI ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler et réapprovisionner la SSPI en matériel, dispositifs médicaux et médicaments ; - Assurer une première désinfection des dispositifs médicaux pour être acheminés en stérilisation centrale ; - Procéder à l'élimination des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI).
--	---

14	<p>ACTIVITES ANNEXES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux séances d'enseignement et de perfectionnement ; - Participer aux projets de service et éventuellement, aux travaux du conseil du bloc opératoire.
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Infirmier
16	SPECIALITE SOUHAITEE : Diplôme d'Etat d'infirmier

S : Sensibilisation, A : Application; E : Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Sens des responsabilités			X
	- Sens du service public		X	
	- Capacité d'analyse et d'évaluation des soins			X
	- Rigueur et organisation			X
	- Capacités relationnelles (accueil, écoute, communication)			X
	- Pédagogie			X
	- Travail en équipe			X
	- Discrétion professionnelle		X	
	- Adaptabilité à l'évolution des techniques		X	
	- Maîtrise des outils de bureautique		X	

18	<p>EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ancienneté acquise dans l'emploi - Expérience dans les services d'urgence, de réanimation ou le SAMU
----	--

19	<p>FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Formation en interne spécifique à la spécialité, dispensée par les médecins anesthésistes-réanimateurs et les infirmiers anesthésistes</p>
----	---

20	<p>DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum</p>
----	--

Le chef de service
Date :
Signature :

L'agent :
Date :
Signature :